

N° 26 - Gratuit.
Mars - Avril 1994.
Siège social : Mairie.



Saint Bonnet Le Bourg (63630) - Vue aérienne générale.

Les gens qui veulent fortement une chose
sont presque toujours bien servis par le
hasard.

Honoré de BALZAC.



BOURG

DU

LE

PETIT

JOURNAL

Saint Bonnet Le Bourg est à la campagne (un peu, à la montagne aussi puisque notre village avoisine les 1000 mètres d'altitude). Quelle chance nous avons d'habiter là. La campagne est si belle et l'air y est si pur. Beaucoup de gens y viennent et y reviennent, à l'occasion de vacances ou de simple "week-end". Pourquoi ce va et vient sans cesse renouvelé ? Tout simplement pour se refaire une santé physique et morale. Cela marche de pair. En un mot, ils viennent s'oxygéner. S'oxygéner également le coeur et l'esprit au contact des gens du pays, au contact d'autres gens venus d'ailleurs, au contact tout "purement" de Saint Bonnet Le Bourg. Puis-je me permettre de dire que ces gens là profitent intelligemment de leur séjour.

Mais (parce qu'il y a souvent, sinon toujours, un "mais"), je déplore ne jamais y rencontrer une certaine catégorie de gens. Je veux parler de ceux qui sont nos élus (les grands, bien entendu) et qui ont, mais ne s'en soucient guère, le devoir de ne pas nous ignorer. Aurai-ils un petit pois à la place du coeur ? Combien sont passés à Saint Bonnet Le Bourg en dehors de leur campagne électorale ? AUCUN. C'est navrant. Puisse le Seigneur faire, un jour, que leur langue soit tout simplement reliée à leur coeur.

Un proverbe japonais avance hardiment : "Quand le poète montre la lune avec le doigt, l'imbécile regarde le doigt".

Nos élus sont peut-être des poètes mais il faut qu'ils sachent, tout de même, que nous ne sommes pas des imbéciles.

"La Mère-Patrie et ses enfants se fondent ensemble, s'élèvent ensemble ..." disait un illustre inconnu (de moi, tout au moins). Quant à Napoléon, il affirmait :

"Là où est le drapeau, là est la France".

Et, je peux, sans me tromper, dire qu'à Saint Bonnet Le Bourg, le drapeau français flotte aussi.

Et pour finir, sur une note plus optimiste, je souhaite que ces "messieurs" viennent s'oxygéner dans notre commune. Ils y verront, entre autres et en dépit de tout, que les yeux des habitants de Saint Bonnet Le Bourg ont pris la couleur de ce ciel qu'ils supplient sans cesse de ne pas les oublier - le BLEU AZUR qui illumine la grisaille de leurs jours.

JMR

NOTA : Saint Bonnet Le Bourg (dans le texte) peut être, sans doute, remplacé par toutes les autres communes du Haut Livradois.



Notre église de Saint Bonnet Le Bourg

Survol descriptif :

Nous la décrirons d'abord vue de l'extérieur, non sans avoir jeté un oeil sur les cloches (1) puis vue de l'intérieur.

Nous décrirons ensuite les chapiteaux, tous remarquables (2) puis, avant de conclure, nous dirons un mot rapide du mobilier et de l'aspect géobiologique de l'ensemble.

Le survol historique des relations entre notre église établie en prieuré, et l'abbaye mère de La Chaise Dieu sera fait dans un prochain article à la lumière des archives conservées au Puy.

I. - Aspect architectural extérieur :

1) Le clocher :

Ce n'est pas qu'il est laid mais il n'est vraiment pas en harmonie avec le reste de l'église. Construit en 1897 à la place de l'ancien presbytère (3), assez délabré et surtout mal placé car il réduisait fortement la section de la route à son endroit.

Il fut construit en pierre d'Italie plus tendre et moins chère que notre pierre locale. Des blocs entiers sciés mais non sculptés arrivaient en gare de Marsac et on les remontait chez nous en chars à boeufs. Monsieur POUSSIER a suivi avec passion la réfection de notre clocher en 1983. Le Maire était à l'époque Monsieur Maurice PILLAT et le curé Monsieur WACKENIER.

Notre clocher avait déjà son coq d'argent gagné au concours "Village que j'aime", il reçut alors un beau coq en cuivre : le coq gaulois.

2) Les cloches :

Il faut savoir que la France est la troisième nation campanaire (?) du monde. Elle ne compte pas moins de 450.000 cloches avec plus de 300 grands carillons (nous connaissons bien celui de Douai, un des plus beaux avec 62 cloches).

Retenons qu'autrefois nos cloches étaient placées dans un clocher situé au-dessus de la section carrée du chœur. Il est encore possible d'y voir les trous indiquant le passage des cordes.

A la Révolution les cloches de France furent déclarées "biens nationaux" (décret du 17 Mars 1790).

En Auvergne, c'est le citoyen COUTHON qui fut chargé de suivre l'exécution de cette mesure, d'abord populaire grâce à l'élan patriotique du moment, et puis, on pouvait quand même laisser une cloche par paroisse. On décida de faire de nos cloches des pièces de monnaies puis des canons dans une fonderie créée à cet effet à Chamalières.

La mesure devint très vite impopulaire en Auvergne. Les problèmes techniques rencontrés au cours des démontages n'étaient pas minces et la population ressentit vite le côté antireligieux du décret. N'oublions pas que l'Auvergne était alors pépinière de prêtres et que finalement c'est le diocèse de Clermont qui finit par garder le plus de cloches.

Il faut dire que les premiers canons sortant de Chamalières avaient un sérieux défaut, celui d'exploser au premier coup tiré....

Mais revenons à nos cloches de Saint Bonnet Le Bourg. La plus ancienne est née en 1802 (parrain ROUSSEL, marraine Louise FOUILLOUX) En 1809, elle eut une petite soeur parrainée par Vital VERNET et LASSAGNE Anna. Une troisième cloche, la plus belle, fut inaugurée en 1872 et parrainée par Jean ROUSSEL et BARTHELEMY Jeanne. Ces trois cloches se trouvaient dans l'ancien clocher.

Les deux dernières sont nées avec le clocher actuel en 1897. Les parrains sont respectivement Adrien RAILLIERE, Benoit VERNET et les marraines RAILLIERE Eugénie et BARRIERE Joséphine.

De ces 5 cloches, aujourd'hui, toutes sont en état de marchemais nous n'en entendons que trois, parce que les deux autres ne sont pas électrifiées.

3) Le porche méridional :

Il est très simple mais très beau. Ce portail est à deux voussures, les arcs en plein cintre retombent sur 4 colonnettes placées sur un léger bahut et moulurées de deux tores inégaux.

L'arc supérieur est surmonté d'une archivoltte très finement sculptée et qui a reçu, de chaque côté à hauteur des tailloirs des chapiteaux, deux petits culots sculptés, apparemment des têtes de singes très frustes (nous les mentionnerons dans la description des chapiteaux)..

4) Le chevet :

Il est arrondi et recouvert d'un crépi. Les quelques contreforts existants sont très plats et reposent sur un bahut de faible saillie. Il n'y a plus de trace du décor qui devait souligner les encadrements d'ouverture de ce chevet.

II. - Aspect architectural intérieur :

Il est souligné par une nef à 3 travées et un chœur formé d'une travée carrée et d'une abside semi circulaire à voute ogivale décorée d'arcature reposant sur des chapiteaux assez naïfs.

Les travées de la nef sont romanes, voutées d'un berceau légèrement brisé soutenu par des doubleaux qui retombent sur des pilastres engagés servant de dossier à 2 colonnes engagées.

N'oublions pas les chapelles latérales d'influence gothique formant une sorte de transept et donnant à l'ensemble de l'édifice un plan classique au sol en forme de croix, classique à la plupart de nos vieilles églises romanes.

III. - Aspect sculptural : Voir schémas généraux Annexes 1, 2 et 4.

III.1. - Chapiteaux intérieurs :

1) Il représente des feuilles d'eau très allongées divisées par une nervure centrale en forte saillie, recourbée en légers crochets à leur sommet. Au dessus un motif d'arcade qui reprend le volume des feuilles. Sur le tailloir une rangée de perles.

2) Aux angles de la corbeille : 2 masques humains à facies assez curieux très disproportionnés entre le haut et le bas. Tirent-ils réellement la langue ou est-ce un effet de la peinture qui ne daterait que d'une réfection générale au XIX^e siècle. De leurs bouches partent des tiges qui dessinent des volutes terminées par des palmettes. Dans les sculptures païennes un masque tirant la langue symbolise très souvent une gorgone assoiffée de sang...mais ici le feuillage symboliserait plutôt la vie ... alors restons prudent quant au symbolisme.

3) Au centre de la corbeille apparaît une poule ou plutôt un coq plus chargé de symbolisme (réveil le matin, résurrection après la mort). Au dessus de lui une pomme de pin et aux angles sous les volutes, se détachant sur une feuille d'eau, on trouve un petit arbre ou une grappe, symbole de la vie. Ce sont tous des symboles de vie. L'astragale est soulignée d'un cordon strié.

4) Un beau feuillage enserre et souligne naturellement le profil de la corbeille. Au niveau supérieur grimacent des masques bestiaux qui, malgré leurs gueules fendues en un rictus, se veulent effrayants. Le masque central est encadré par un motif végétal tenant de la feuille et de la volute puisqu'aux angles il vient s'enrouler sur lui-même.

5) Cinq personnages (des hommes alternés avec des femmes), en arrière plan. Sur leurs têtes, ils semblent porter une coiffe. Physiquement leurs corps ont des proportions très ramassées. Leurs têtes énormes contrastent surtout pour les hommes avec un buste trapu et des jambes courtes. De tels personnages si fréquents dans les ateliers d'Auvergne se retrouvent aussi sur des stèles funéraires gallo-romaines. On se perd dans les interprétations possibles de la scène représentée : des hommes invitant 2 femmes à écouter leurs bonnes paroles... ou au contraire à protéger leurs oreilles contre la voix du péché... ou cherchant même à leur interdire, par leurs bras écartés l'entrée des lieux... ou alors sur un tout autre registre s'agit-il

d'une scène de danse. En tout cas, nous avons là un des chapiteaux les plus énigmatiques du Livradois et même d'Auvergne.

6) et 7) Chapiteaux très simples associant les motifs de la feuille d'eau, de la volute et de la pomme de pin.

8) Des lions à 2 corps et tête unique reconnaissables surtout à leur facies. Leurs gueules fendues laissent entrevoir 2 dents pointues. Leurs corps se rejoignant au centre de la corbeille leur confèrent plutôt une attitude drôle presque grotesque, mais courante dans l'art roman. C'est en tout cas le chapiteau de notre église le plus souligné par la vigueur des reliefs.

9) et 10) Tous les 2 sont ornés d'aigles bicéphales placés aux angles de la corbeille, les ailes déployées se rejoignant au centre. Sur les côtés pour satisfaire à la symétrie, un aigle à une tête et une aile. Les pattes fortes se terminant par 4 griffes enserrant l'astragale. Les figures sont massives, trapues et très peu en relief. Dans les civilisations antiques, les aigles bicéphales ont toujours été symbole de l'autorité plus que royale, impériale, surtout si les corps sont adossés ou affrontés.

11) Il est curieux à la fois par sa conception assymétriques et son iconographie : au centre, un lion représenté de profil... (depuis le temps qu'il nous regarde de face, il doit avoir le torticolis !!...). A gauche, un même lion identique mais pas symétrique du premier (on le retrouve sur les chapiteaux du porche). A droite, un lapin par sa tête, ses oreilles, son poitrail, mais le bas du corps, avec cette queue immense qui ressemble étrangement à celle du lion, nous déroute un peu.

12) Il rappelle le N° 4 qui lui fait face, mais en opposition au rictus du monstre, nous avons des masques humains qui offrent des visages sereins, bien dessinés quoiqu'en faible relief.

13) La composition et les détails rappellent le chapiteau n° 3. Aux angles, le même motif de feuille d'eau, les mêmes volutes supérieures, le même cordon strié qui souligne l'astragale. Au centre, 3 étages d'animaux : d'abord, les 2 oiseaux de profil... des aigles ?, des colombes ?, bien difficile à cerner. L'un prend appui sur le rebord de la feuille, l'autre prend appui sur le corps de l'animal qui ressemblerait bien à un lapin à l'affut. Au dessus, une panthère, un lynx au regard petit mais perçant, au facies naïf malgré une large gueule fendue.

14) A comparer avec le n° 1. Mais quel est ce masqué ayant des traits peu caractéristiques ? une femme à cause des torsades qui évoquent des cheveux ou un petit personnage qui, avec ses bras levés, a l'air de soutenir le tailloir qui s'orne d'un rang de perles Difficile à dire.

III.2. - Chapiteaux extérieurs :

15) Deux masques crachent des feuilles dont le dessin s'apparente à celui du chapiteau intérieur n° 2. La sculpture est frustre mais vigoureuse : au dessous, des dents de scie qui symbolisent parfois dans l'art roman les flammes de l'enfer. C'est possible si on examine le chapiteau suivant n° 16.

16) Deux colombes s'abreuvent à un calice et se rejoignent à l'angle de la corbeille en s'appuyant sur un long serpent dont la tête vient mordre la queue de l'oiseau de gauche... Symbole du paradis ?

17) Dérivé de la corbeille antique, il représente des crochets surmontés d'un cordon d'où partent des volutes qui encadrent une tête de singe.

18) Les deux lions rappellent ceux du chapiteau 11, mais ici on retrouve la parfaite symétrie romane. La tête est très stylisée, la courbe du dos est bien soulignée par une série d'arcs de cercle symbolisant la crinière. Les pattes avant de nos lions sont confondues. La stylisation est élégante et vigoureuse.

IV. - Aspects divers :

Mobilier : Notre église comporte quelques belles statues en bois doré et polychrome. Signalons, en particulier, une belle statue de Sainte Marie Madeleine qui fut la première personne, rappelle l'Évangile, à qui le

Christ se montra après la résurrection. Une belle statue de la Trinité du XVII^e siècle (Christ du XIX^e) de facture populaire et artisanale visible seulement à la sacristie. Une telle représentation de la Trinité n'est pas unique en Auvergne. (Nous en avons vu une très belle au musée de St Flour). N'oublions pas, chez nous, le Christ monumental du XIX^e, très beau mais relégué au fond de la nef.

V. - Aspect géobiologique :

Nous reviendrons prochainement sur cette question après avoir précisé dans un prochain article ce qu'est réellement la géobiologie, cette science qui associe vie et terre et qui donne, en particulier à l'art roman, un éclairage bien particulier mais à notre avis pas crédible encore à 100%.

Nous avons visité notre église avec un géobiologiste auvergnat distingué qui a trouvé trace d'un puits, d'une crypte sous le choeur et d'un souterrain la traversant du Nord au Sud.

VI. - En conclusion :

L'aspect architectural de notre église, du moins extérieurement, ressemble assez peu à ce qu'elle devait être au moment de sa reconstruction par les moines de La Chaise Dieu au XII^e siècle. Elle devait alors comporter un choeur et une nef unique, un vieux clocher dont on se plaît à savoir qu'on en a gardé 3 cloches.

L'aspect sculptural de notre église est remarquable.

1) Même si nous ne trouvons pas un programme d'ensemble, nos chapiteaux ont dû être exécutés pendant la même campagne de travaux.

2) Un souci d'organisation et de symétrie est à souligner.

3) L'exécution est quelque peu malhabile mais non dénuée de vie, d'expression.

4) Outre les banales influences gallo-romaines (volutes, masques, feuillage) notre église se distingue par le nombre de représentations animales : 14 figures d'animaux dont la plupart familier, sur 18 chapiteaux, c'est un record en Livradois.

5) Les peintures ne sont pas désagréables mais elles n'ont parfois rien à voir avec les sculptures d'origine. Ces peintures surchargent parfois les sculptures de détails amusants (les stries des lions du chapiteau n° 8, les barbes du chapiteau n° 5, les langues du chapiteau n° 2).

Cette sculpture est avant tout le fruit de la fantaisie gratuite d'un artisan qui a repris avec originalité des thèmes anciens en ne négligeant pas quelques symbolismes chrétiens que nous avons soulignés au passage mais avec beaucoup de prudence.

Nous conseillons à ceux que cette question des chapiteaux intéresse d'aller visiter nos églises voisines de St Germain L'Herm, Dore, Doranges et St Sauveur La Sagne parmi bien d'autres. L'originalité de nos chapiteaux leur apparaîtra alors plus nettement.

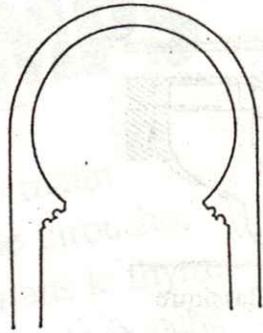
Références :

1) Article de Monsieur POUSSIER paru dans le Semeur-hebdo en Septembre 83. Etudes de Monsieur ALEIL président de l'académie de Clermont sur le thème du "sort réservé aux cloches d'Auvergne sous la Révolution".

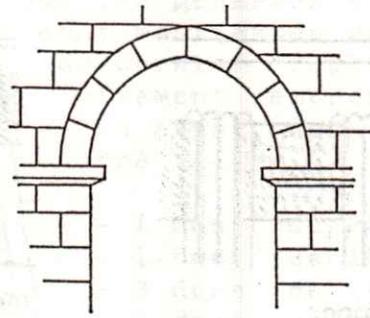
2) Mémoire de maîtrise de Madame GANDRILLE - Clermont Ferrand - 1978 avec de nombreux apports de Monsieur Georges DE BUSSAC en particulier.

3) Plan cadastral de 1882 (Annexe 3).

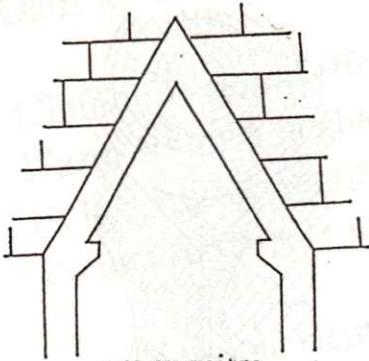
Pierre VEDRINE.



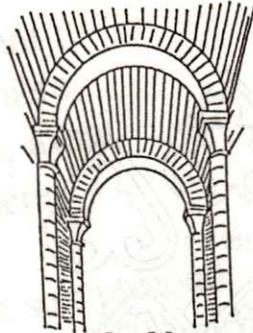
arc outrepassé



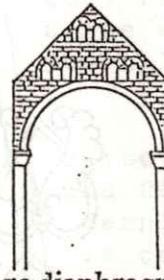
arc brisé



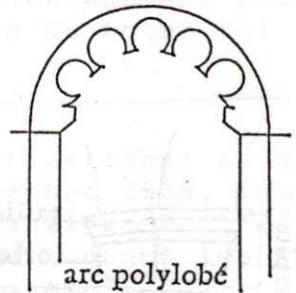
arc en mitre



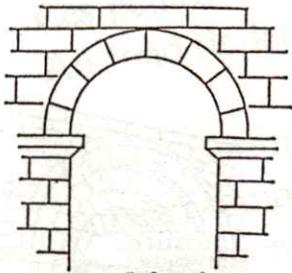
arc doubleau



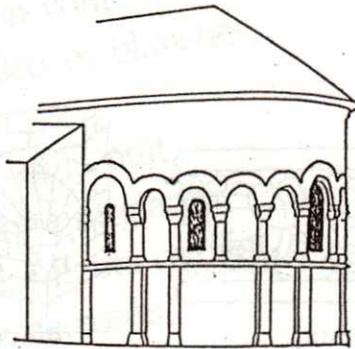
arc diaphragme



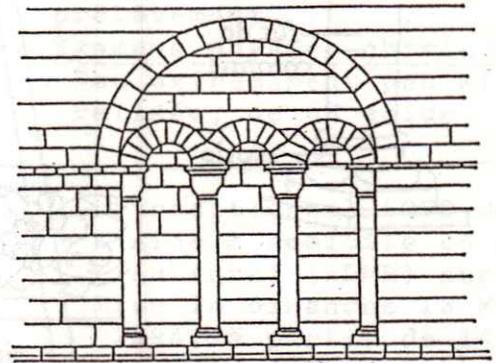
arc polylobé



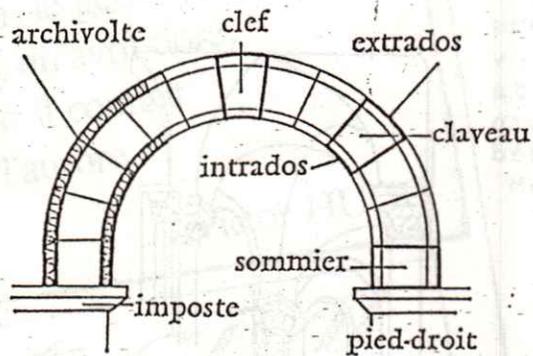
arc en plein cintre



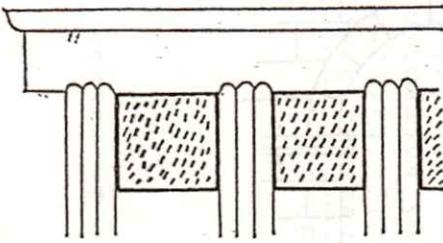
arcatures



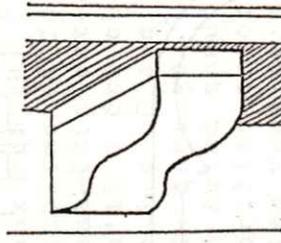
arcatures aveugles



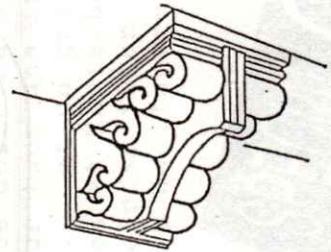
Naissances



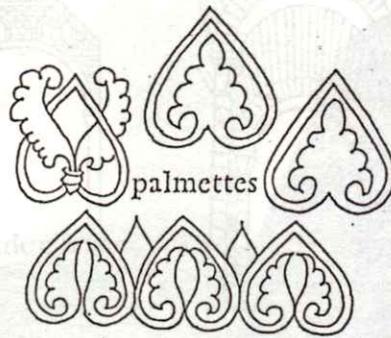
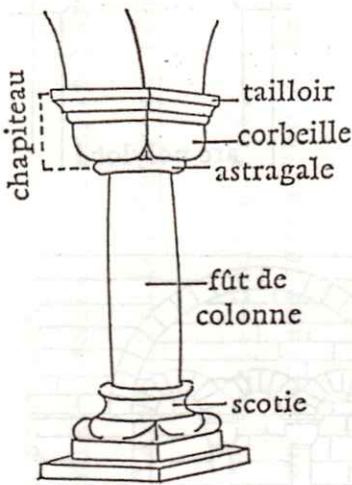
métope



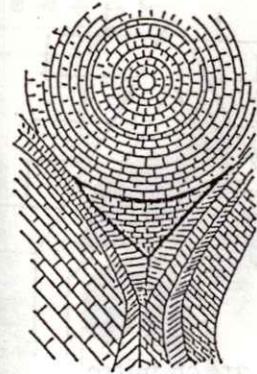
modillon classique



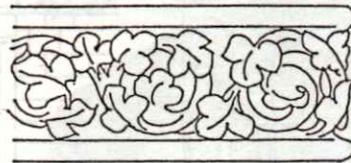
modillon à copeaux



palmettes



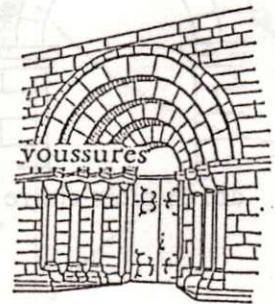
pendentif



rincaux



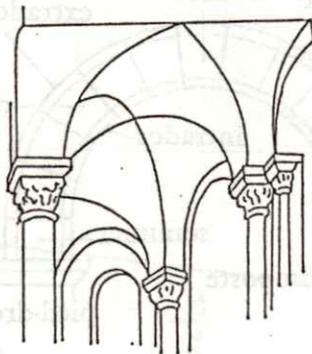
trompe



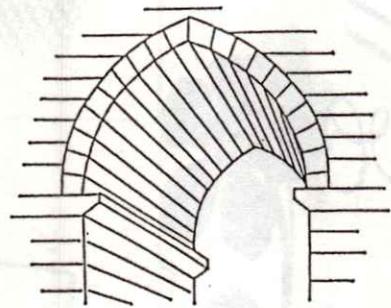
vousures



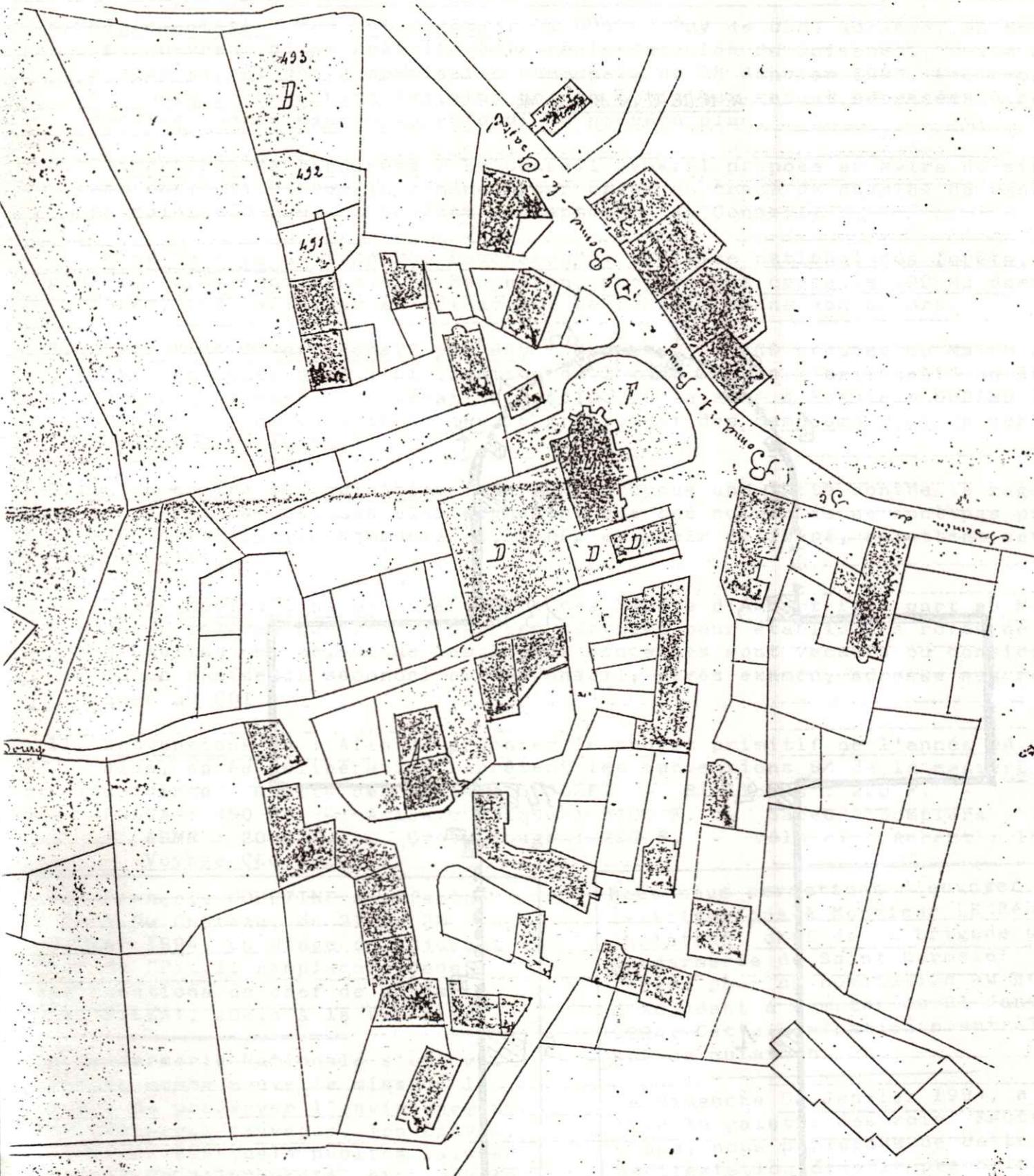
voûte en berceau plein cintre



voûte d'arêtes



voûte en berceau brisé



Dressé par l'expert-geometre soussigné
 En date du 18 octobre 1882.

Annexe 3

Spagnol

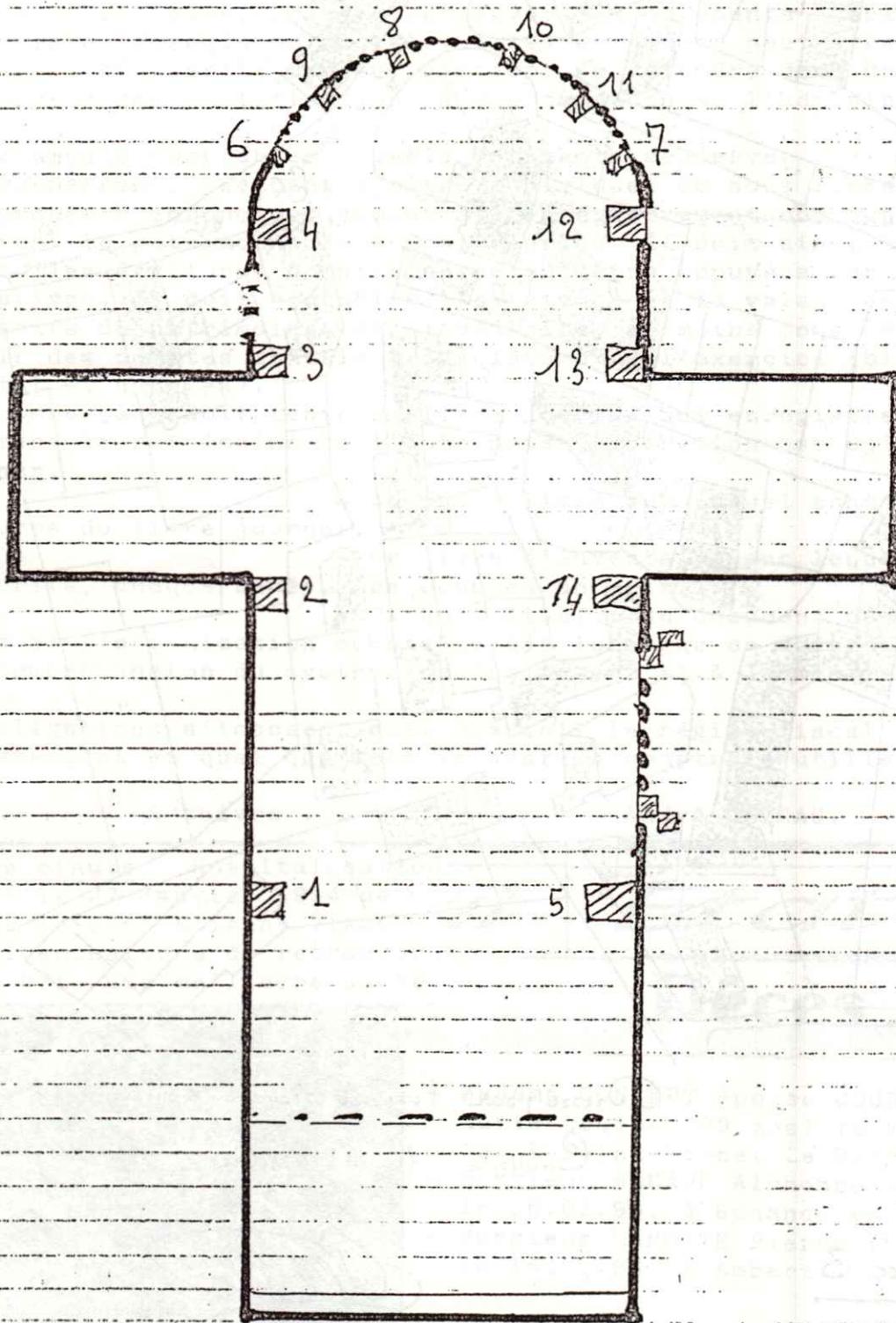
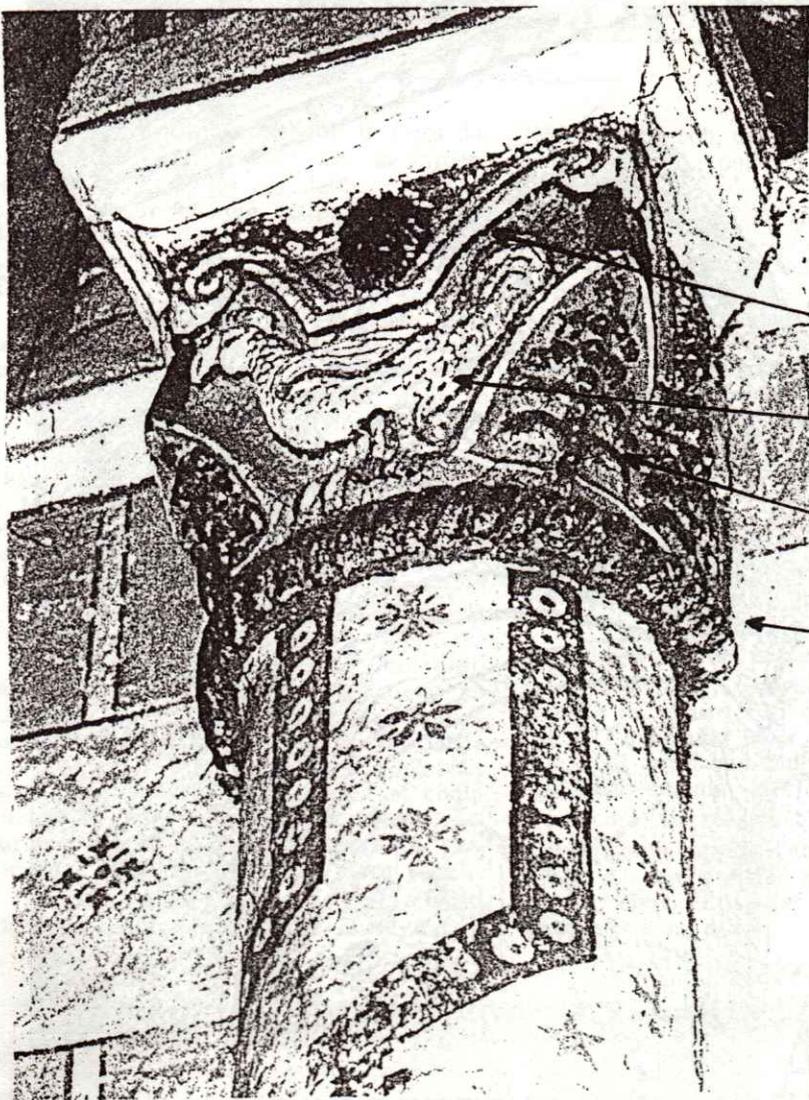


Schéma de l'église de Saint Bonnet
Le Bourg - Numérotation des chapiteaux.

Quelques chapiteaux de notre
église.



← Chapiteau N° 3

Pomme de pin

Coq

petit arbre (ou grappe)

astragale

Chapiteau N° 4. →

Masques bestiaux

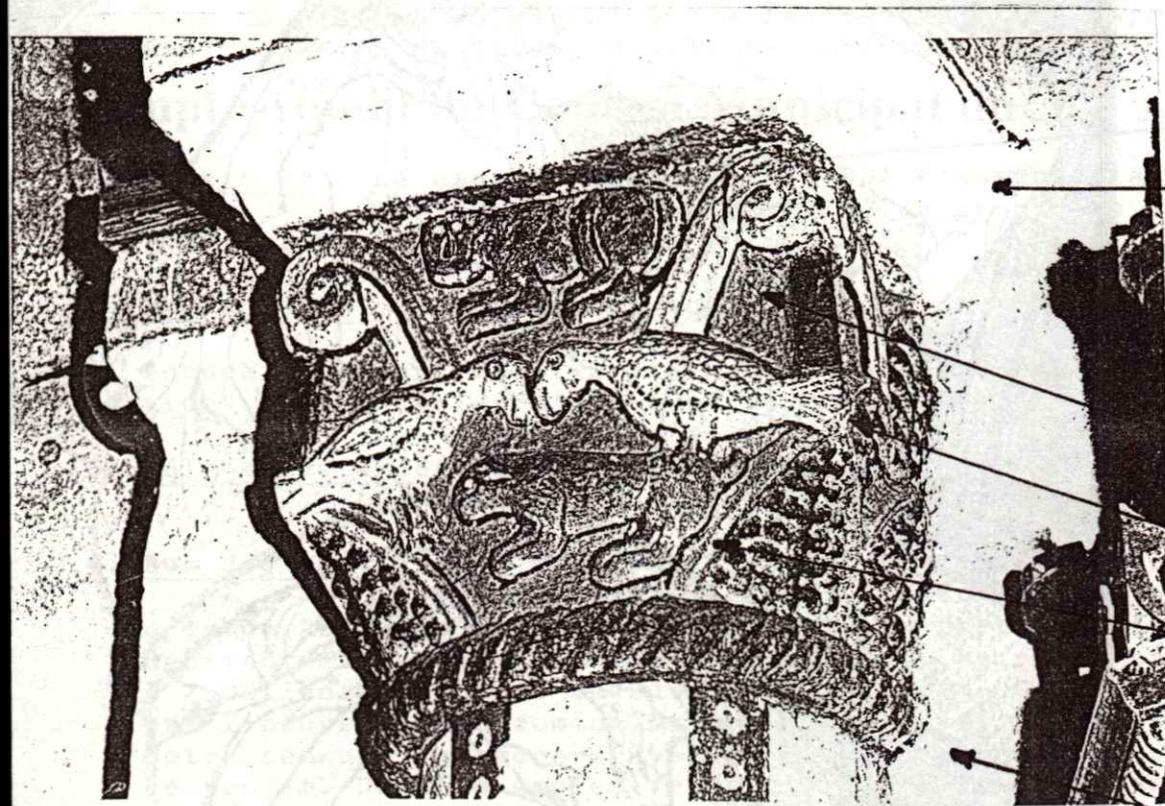
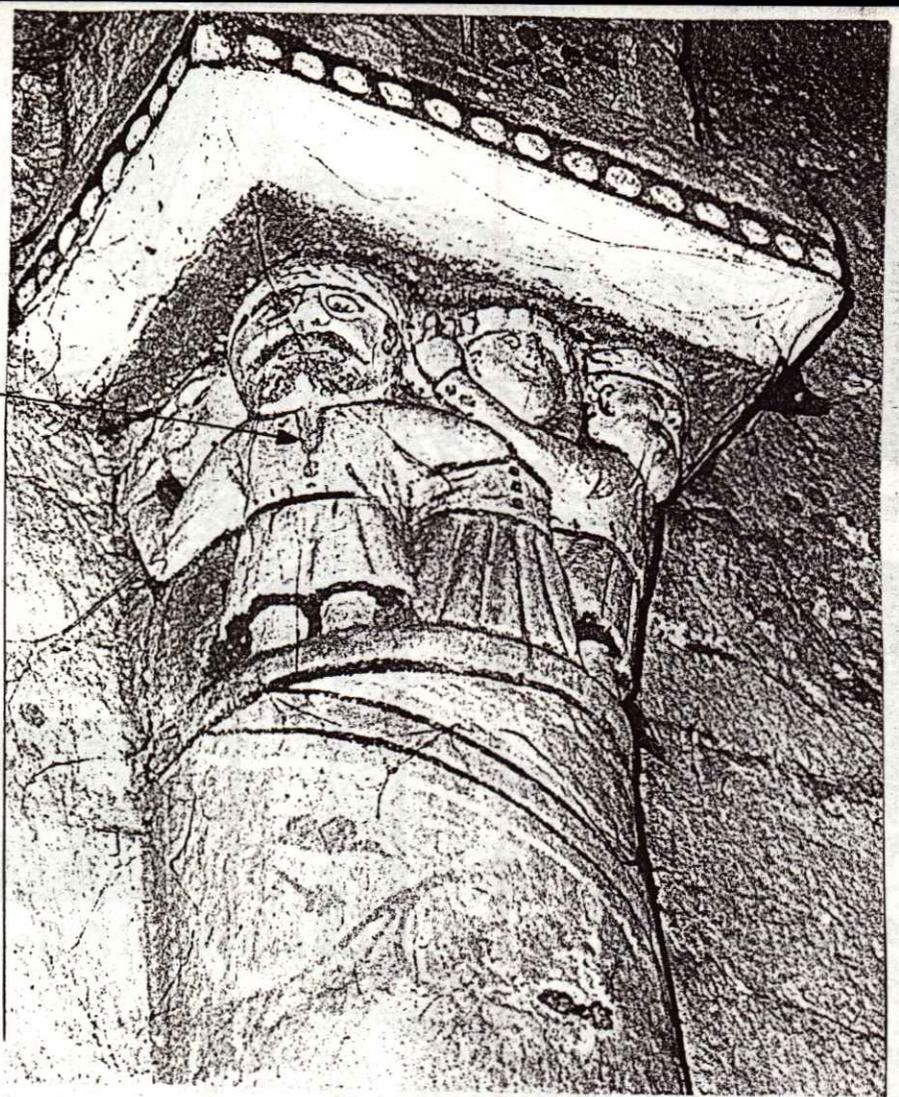
Feuillage



Quelques chapiteaux de
notre église.

Chapiteau N° 5. →

Personnages



Chapiteau N° 13.

Panthère ou Linx.

Oiseaux.

Lapin.

Astragale.

LAPINOMANCIE

Sur le sable de sa cour, M. le Curé décrivit une circonférence ; sur la circonférence, il traça les 25 lettres de l'alphabet ; sur chaque lettre, il disposa des fragments de carottes. Puis, il dit à sa bonne : « Zélie, allez me chercher Tirésias... »

Cinq minutes après, Zélie revenait, portant Tirésias en son tablier... Emule du fameux sorcier thébain, Tirésias était un lapin, un lapin à quatre pattes, dont se servait le curé pour la divination.

On plaçait l'animal dans le rond alphabétique ; et là, suivant qu'il mangeait à telles ou telles lettres, il formait tel ou tel mot, donnait telle ou telle réponse. C'est ainsi qu'il avait deviné le nom du dernier pape, de la nouvelle bonne du curé et des nombreux chefs du ministère.

Pour le quart d'heure, M. le Curé désirait savoir quel vicaire Monseigneur allait bien lui envoyer. Si le nom lui plaisait, il mettrait à la poste sa demande à l'évêque ; si le nom ne lui plaisait pas, il jetterait sa lettre au feu et continuerait à vivre sans collaborateur. La paroisse pouvant, à la rigueur, se passer de vicaire, mieux valait vivre seul.

Installé dans les carottes, le lapin choisit un premier morceau sur la lettre C ; il

jeta ensuite son dévolu sur la lettre H ; puis vint le A ; puis ce fut le D ; et puis le E...

Le curé, jusqu'à là immobile d'anxiété, eut alors un saut de joie qui mit en fuite le lapin et l'empêcha de finir... Mais, à quoi bon finir ? Le nom ne se dessinait-il pas suffisamment ? C. H. A. D. E... eh ! parbleu ! c'était ce charmant abbé Chadobost, un véritable artiste musicien. Or, M. le Curé désirait précisément un vicaire qui tint l'harmonium depuis longtemps muet, et qui reconstituât le chœur des chanteuses, décimé par de trop nombreux mariages ; Zélie, qui en était la doyenne, n'arrivait plus, faute d'organiste et d'harmonium, à faire du recrutement.

C'était donc ce charmant abbé Chadobost qui allait venir.

— Vite, vite, Zélie, portez ma lettre à la poste et donnez triple ration à Tirésias.

Le lendemain, arrivait la lettre dans laquelle le vicaire s'annonçait. Mais c'était l'abbé Chadefaux, dont la science musicale était plus que nulle et la voix harmonieuse comme une casserole fêlée.

Le curé se résigna... Mais Zélie...

Huit jours après, l'abbé Chadefaux arrivait. A son premier dîner, on lui servit du civet. Et point ne devina qu'il mangeait son devin.

Almanach
Populaire
du
Puy de Dôme
Année 1927.

Joyeux

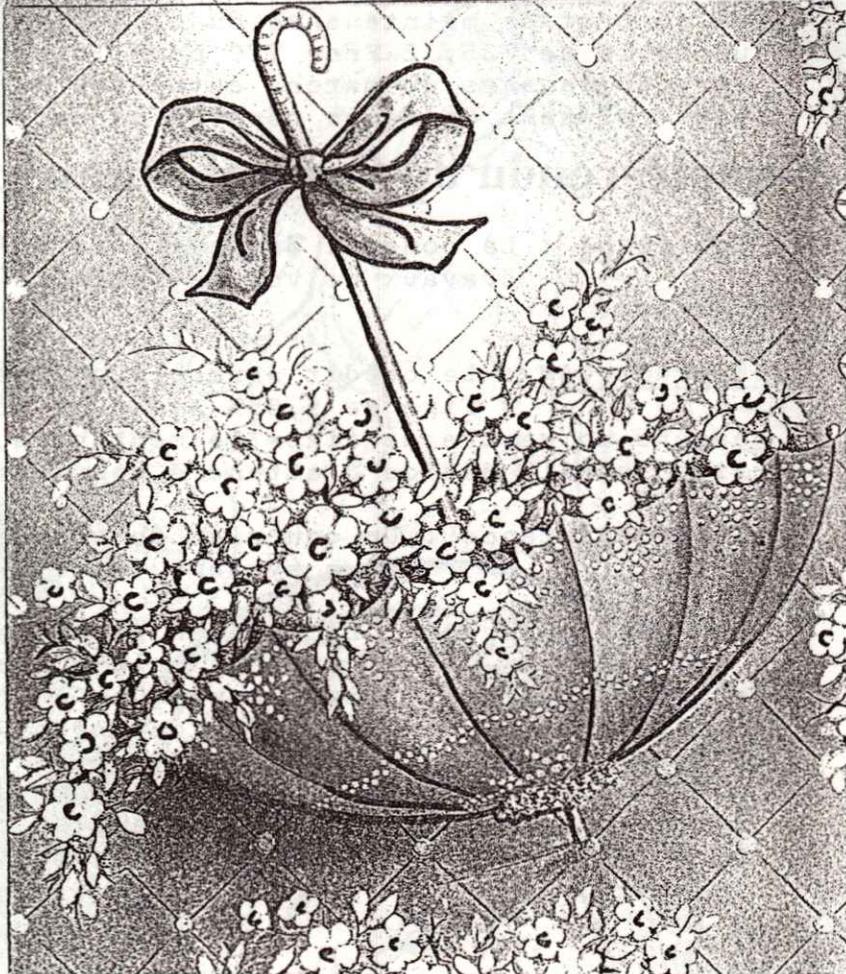
Anniversaire

A NOS ANCIENS.

- 81 ans le 13 Mars 1994 pour Monsieur COUVERT Louis, Pierre.
- 72 ans le 14 Avril 1994 pour Madame MONTEL née FAYE Juliette.
- 83 ans le 24 Avril 1994 pour Monsieur BARTIN Julien, Marius.
- 84 ans le 27 Avril 1994 pour Madame DAUMAS née ROSARY Marie, Germaine.
- 72 ans le 28 Avril 1994 pour Monsieur NIGOND Charles.

ENTRE JEUNES FILLES

— Comment, ton fiancé t'a fait attendre une heure ! Voilà une chose, par exemple, que je ne supporterais pas.
L'autre, avec calme et un sourire :
— J'aime mieux attendre mon fiancé une heure, qu'un mari toute ma vie.



GATEAU au CHOCOLAT.

Ingrédients pour 8 personnes :

- 320 grammes de chocolat pur cacao.
- 170 grammes de beurre fin.
- 160 grammes de sucre en poudre.
- 40 grammes de farine - 5 oeufs entiers.

- Casser le chocolat en morceaux, dans un saladier puis ajouter le beurre en morceaux et le sucre.
- Mettre ce saladier au bain-marie - Laisser fondre ce mélange sur feu doux puis, hors du feu, remuer avec un fouet.
- Séparer les blancs d'oeufs des jaunes.
- Incorporer les jaunes au mélange "chocolat-beurre-sucre" plus la farine tamisée.
- Monter les blancs en neige - Incorporer à la préparation.
- Beurrer un moule à manqué - verser le mélange - cuire au four Th 5/6 (160°) pendant 45 minutes.
- Ce gâteau doit être moelleux - Laisser refroidir avant démoulage.

André GATEAU.

Bon appétit!

Conseil Municipal

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Décembre 1993.

1. Voirie 94 : Trois sections de chemins communaux sont inscrits au programme 94 : L'Escouty-La Côte (650 m.) - Lostrévy-Le Boucheron (800 m.) - Le Boucheron-Le Faux (800 M.). Ce projet représente un montant HT de 300.000 Frs et la collectivité peut se voir accorder une subvention de 30% pour cette réalisation.
2. Horloge murale Mairie : L'entreprise Bodet, qui est lié à la commune par un contrat de maintenance du clocher de l'église, fournit à la collectivité un devis de 735,32 Frs TTC pour la réparation d'une horloge murale offerte lors du passage du marché entre les deux parties. Après délibération, les élus refusent de faire réparer ce matériel aux frais des contribuables.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 Janvier 1994.

1. Voirie 94 : Le conseil demande à la DDA d'assurer la maîtrise d'oeuvre des travaux de voirie inscrits au programme 94 lors de la dernière réunion.
2. Emprunt CAM : Le crédit agricole propose des emprunts (éventuels) au taux fixe de 5,65% avant le 15 Février. Le Conseil municipal, non encore en mesure de fixer le montant à emprunter pour créer un "multi-service" rural, décide d'attendre pour demander une aide à cette banque.
3. Télé-assistance : Un courrier du conseil général confirme l'installation d'un système de télé-assistance pour M. Marcel BURLAUD.
4. Bus des montagnes : La mise en place de ce service, qui permettra de se rendre à Arlanc, les lundis jours de marché, pour un prix de 25 Frs, oblige la commune à une participation de 4 Frs par habitant et par an. Les élus demandent au Maire de prévoir la somme de 4 X 201 soit 804 Frs au Budget primitif 94. Ce projet de "bus des montagnes" est l'oeuvre de la communauté de communes de l'arrondissement d'Arlanc. Notre commune, en accord avec la C.C. d'Arlanc, est venue se greffer sur ce projet. De plus amples renseignements seront fournis, à ce sujet, par la suite.

5. Réglementation des boisements : La DDA du Puy de Dôme adresse, en Mairie, les nouveaux plans relatifs à la réglementation du boisement, suite au Procès verbal de la commission communale du 28 Janvier 1993. Les remarques du conseil concernant certains points litigieux seront adressées à ce service, après examen approfondi du nouveau plan.
6. Itinéraires de randonnée : Le Conseil Général propose au Maire de signer une convention avec la commune pour créer un tracé de chemins de randonnée et maintenir ceux-ci en état. Acceptation du Conseil.
7. Coupe de bois Section "Le Boucheron" : L'Office national des forêts, qui gère la forêt sectionnelle du Boucheron, propose une coupe de 100 M3 dans cette forêt, par vente par adjudication. Le Conseil donne son accord.
8. Loyer "Atelier artisanat" par GCU : Monsieur DURAND propose au Maire de fixer un loyer pour l'utilisation de l'atelier de l'artisanat" en été. Le Conseil, après délibération, décide de laisser à Monsieur DURAND la possibilité de choisir ce que le groupement des campeurs peut verser à la commune à ce sujet.
9. Lutte contre les nuisibles : La DDAF propose une lutte contre le ragondin et le rat musqué. Les élus signalent que ces nuisibles ne sont pas présents sur le territoire communal et, après en avoir délibéré, rejettent cette proposition.
10. Taxes habitations 93 : Le centre des Impôts d'Ambert fait part au Maire des problèmes rencontrés par ces services pour établir les rôles de taxes d'habitation, selon que les locaux concernés sont vacants ou considérés comme résidence secondaire. Le Conseil, après examen, adresse ses remarques au CDI.
11. Subventions 94 : Afin de préparer le budget primitif de l'année 94, les élus, après délibération, arrêtent les subventions 94 de la manière suivante : Comité des fêtes : 5500 F. - Bibliobus : 220 F. - FNACA : 450 F. - Amicale laïque : 5100 F. - Sapeurs pompiers : 3800 F. - ADMR : 2000 F. - Croix Rouge : 290 F. - Vélo club Ambert : 160 F. - Voyage CEG : 100 F.

Jean-François COURTINE a effectué à Pont Du Château, du 21 au 25 Février 1994, un stage d' Adjudant chef de CPI. Il remplacera dans ses fonctions de chef de corps Noël PILLAT, admis à la retraite.

La Gendarmerie Nationale s'est vue allouer comme nouvelle mission la charge de préserver l'environnement. Les décharges sauvages, les épaves, les lieux éventuels publics laissés en état de malpropreté, etc.. de la commune de Saint Bonnet Le Bourg (entre autres) seront plus particulièrement surveillés par la brigade de gendarmerie de Saint Germain. A partir du 15 Mai 94, des sanctions pourraient intervenir pour les particuliers n'ayant pas obtempéré aux injonctions des gendarmes.

Monsieur Charles NIGOND du hameau de Maliscot a été hospitalisé à Ambert du 26 Décembre 1993 au 07 Janvier 1994.

Nous nous permettons d'envoyer nos félicitations à Monsieur LEGRAND Christian, chef de la brigade de gendarmerie de Saint Germain L'Herm pour sa nomination au grade d'Adjudant à compter du 01 Janvier 1994. Cette nomination n'entraîne pas sa mutation.

Le dimanche 02 Janvier 1994, a eu lieu la galette des rois. Faute de place, nous parlerons de cette manifestation dans le prochain numéro du PJDB.

Un feu de cheminée s'est déclaré le samedi 22 Janvier 1994 au domicile de Madame Michèle TERRY à Dijustes. Intervention rapide et efficace des sapeurs pompiers de notre commune.

Monsieur Raymond BONNEFONT (du hameau du Fraisse) a été hospitalisé à Ambert du 26 Janvier au 11 Février 1994.

Vous êtes chômeur :

L'action en paiement des allocations de chômage se prescrit par 2 ans à compter du jour où l'intéressé a rempli toutes les conditions pour pouvoir prétendre au versement de ses allocations.
Cette action doit donc être exercée dans le délai de 2 ans qui suit l'échéance de la créance.
Conservez pendant 5 ans les documents concernant vos allocations de chômage.

Vous dirigez une PME :

Vous êtes commerçant : Les entreprises commerciales, entreprises individuelles ou sociétés, doivent conserver les documents établis en matière commerciale, fiscale ou sociale. Elles en auront peut être besoin pour prouver la régularité de leur gestion, se défendre dans un litige commercial ou apporter des justifications à des demandes de l'administration fiscale.

Les documents comptables : Quels documents conserver ?

Tout commerçant, exerçant à titre individuel ou sous forme de société, doit procéder chronologiquement à l'enregistrement comptable des mouvements affectant le patrimoine de son entreprise. Il doit ainsi tenir certains livres, les écritures comptables devant être appuyées par des pièces justificatives. Il doit contrôler l'existence et la valeur des éléments actifs et passifs du patrimoine, par inventaire, au moins tous les douze mois et établir des comptes annuels à la clôture de l'exercice (bilan, compte de résultat et annexes).

Tout commerçant doit tenir un livre journal qui enregistre les mouvements affectant le patrimoine de l'entreprise, opération par opération et jour par jour.

- un grand livre sur lequel sont portées les écritures du livre journal.
- un livre d'inventaire sur lequel doivent être transcrits, chaque année, les comptes annuels.
- Il doit établir un document décrivant les problèmes et l'organisation comptable dès lors que ce document est nécessaire à la compréhension du système de traitement et à la réalisation des contrôles.

Ces obligations s'imposent quel que soit le régime fiscal auquel est soumis le commerçant et quel que soit le système comptable utilisé.

A suivre ...

André GATEAU.

Dernière minute : Hospitalisation à Ambert le 27 Janvier 1994 de Monsieur le curé Etienne VIAUD. Nous lui souhaitons de retrouver au plus vite une meilleure santé.

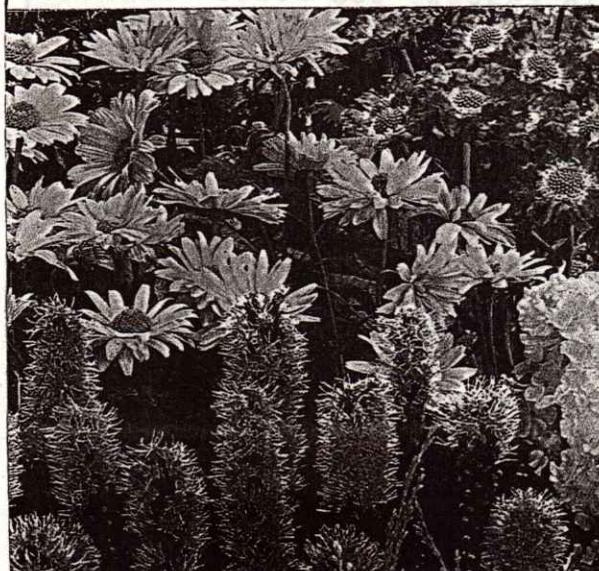


Etat civil

Décès

- Madame CONVERT épouse COURTINE Marie-Louise (89 ans) le 25.12.93. à Saint Bonnet Le Bourg.
- Monsieur MAGAUD Alphonse (86 ans) le 16.01.94. à Echandelys.
- Monsieur LAMOTTE Pierre (67 ans) le 16.01.94. à Ambert.

Le PJDB adresse ses plus vives condoléances à ces trois familles dans la peine.



PRINTEMPS

C'est la jeunesse et le matin
Vois donc, ô ma belle farouche,
Partout des perles : dans le thym,
Dans les roses, et dans ta bouche.

L'infini n'a rien d'effrayant ;
L'azur sourit à la chaumière,
Et la terre est heureuse, ayant
Confiance dans la lumière.

Quand le soir vient, le soir profond,
Les fleurs se ferment sous les branches ;
Ces petites âmes s'en vont
Au fond de leurs alcôves blanches.

Elles s'endorment, et la nuit
A beau tomber noire et glacée,
Tout ce monde des fleurs qui luit,
Et qui ne vit que de rosée,

L'œillet, le jasmin, le genêt,
Le trèfle incarnat qu'avril dore,
Est tranquille, car il connaît
L'exactitude de l'aurore.

Victor HUGO

Etat civil

Naissances

- le 29 Décembre 1993 à Ambert d'Elise, fille
de Marie-Jeanne LAMOTTE et de BRUHAT Alain.
Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous
nos voeux de bonheur à l'enfant.

Dons anonymes

Que les généreux donateurs qui se sont manifestés depuis la parution du dernier "PJDB" soient ici vivement remerciés.

En effet, nous avons enregistré :

- 1 don de 200 F.
- 1 don de 150 F.
- 3 dons de 100 F.
- 3 dons de 50 F.
- 2 dons de 30 F.

Quel bel encouragement pour la bonne marche de notre petit journal.

Suite au prélèvement en date du 20 Décembre 1993, la dernière analyse de l'eau de la commune a donné les résultats suivants :

Bactériologie : Echantillon satisfaisant au moment du prélèvement.

Examens physico-chimiques : Eau extrêmement peu minéralisée, de pH acide.

Le traditionnel LOTO de L'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) aura lieu le dimanche 13 Mars 1994, à partir de 14 heures, à la salle des fêtes de Fayet Ronaye. Venez nombreux. Vous prouverez ainsi, par votre présence, votre attachement à l'association et à tous ses bénévoles.

Merci de nous aider.



SPECIAL OR

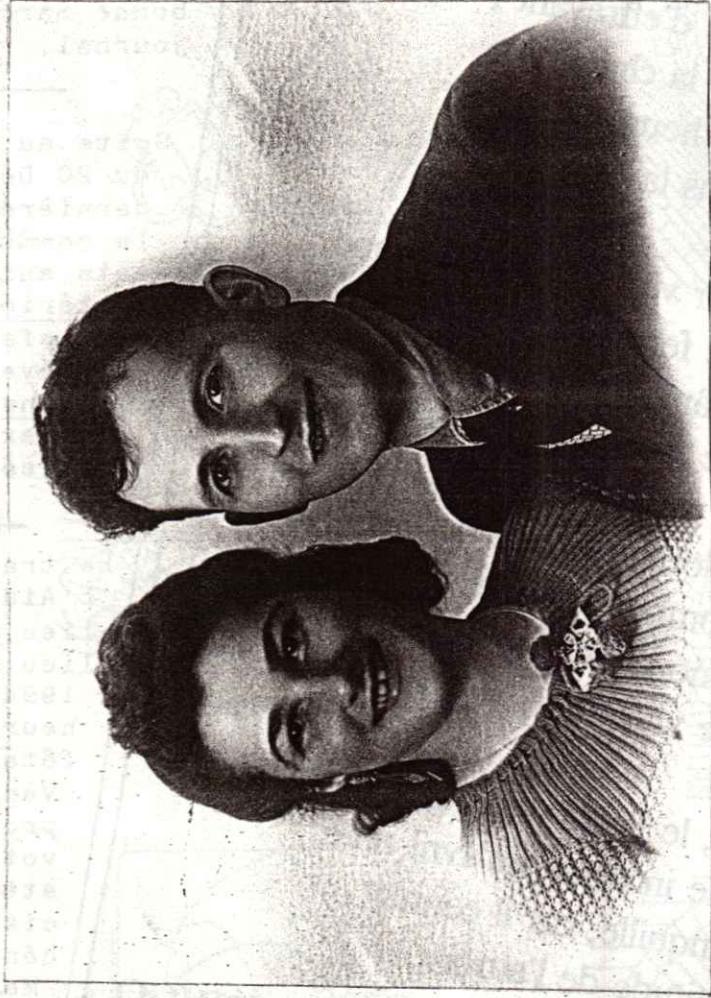
Que s'est-il passé à Saint Bonnet Le Bourg le 15 Avril 1944 ?
Peu s'en souviennent et pourtant ...

Monsieur Louis MISSONNIER, Maire, unissait par le mariage, en la maison commune :

- Monsieur Alexis, Emile, Charles TERRY
- et
- Mademoiselle Marie-Louise FAY.

La boucle des 50 ans de mariage sera "bouclée" le 15 Avril 1994.

N°1.
 15 avril 1944
 Ferry
 Alexis-Emile, Charles
 et
 Fay
 Marie-Louise.
 Garçon et fille.



Nous adressons donc nos plus vives félicitations aux époux TERRY qui entrent ainsi dans le club restreint des "Noces d'Or".

Et si l'Or fait briller les yeux des femmes il plait aussi aux hommes. C'est un métal sublime et fort apprécié. Peut-être est-ce pour cela qu'il a été choisi pour marquer les 50 ans (tout un bail) de mariage.

Que son éclat chaud et ambré fasse briller encore longtemps les yeux de Marie-Louise et fascine de la même façon Charles.

Que cette union harmonieuse soit pour tous une invitation à rêver... et un grand bravo à Charles et Marie-Louise pour avoir su tirer parti des richesses de l'autre. JMR

Pour Elle... et Pour Lui.

SPECIAL OR

RUMEUR

Elle arrive sans bruit à l'oreille de quelqu'un
Et cause quelquefois du chagrin.
Elle a son inventeur
La Rumeur.

Elle chemine sournoisement, changeant son refrain
Tout le long du chemin.
Elle a ses colporteurs
La Rumeur.

On ne sait jamais d'où elle vient
Mais elle vient bien.
Elle a ses semeurs
La Rumeur.

Elle ne choisit pas son terrain
Et attaque soudain.
Elle laisse songeur
La Rumeur.

Elle se sert de tout un chacun
Pour faire du mal à son voisin.
Elle n'a pas de pudeur
La Rumeur.

Son auteur est toujours serein
Mais il a du dédain.
Elle a une certaine laideur
La Rumeur.

De l'auteur aux soi-disant témoins
Elle fait le tour du patelin.
Elle prend de l'ampleur
La Rumeur.

Mais arrêtons, ce serait malsain
D'en parler encore, c'est certain.
Elle crée sans cesse du malheur
La Rumeur.

Sachez que c'est une grave erreur
De faire courir la Rumeur.
Demandons au ciel la faveur,
Qu'elle retombe sur ses auteurs.

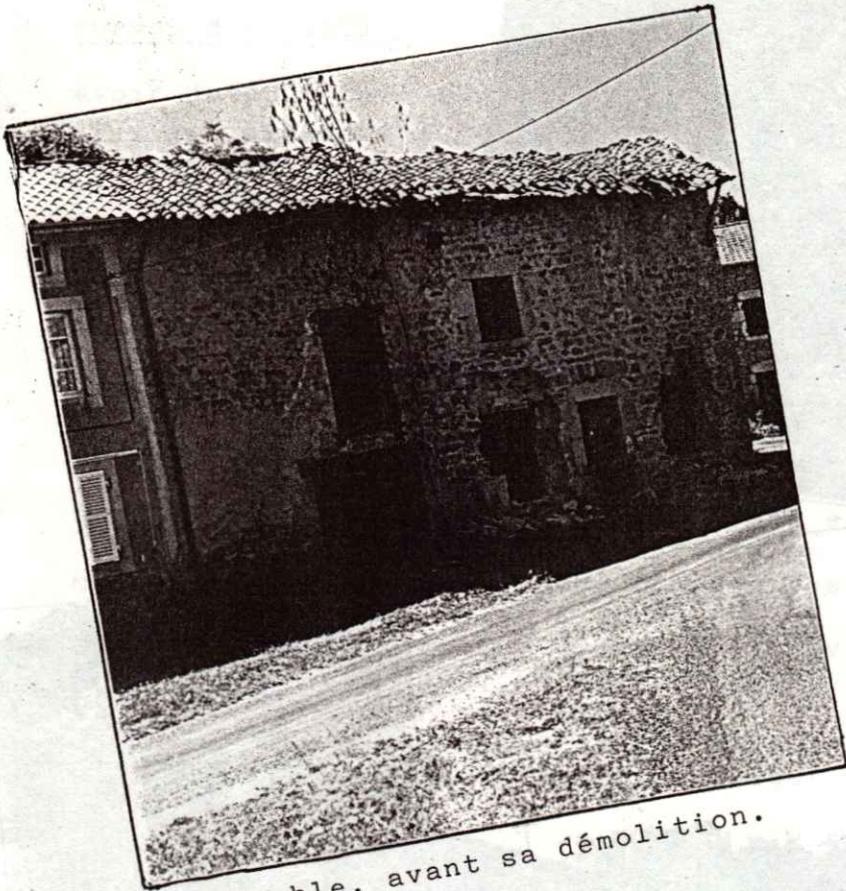
JMR

ANNEE 1954

De Haut en Bas et de Gauche à Droite :

1er Rang : Jean SARRE - Marie France REBORD - Jeanine VERNET - Madeleine VERNET
Léone MAZENCIEUX - Claudie COURTINE - Marie-France TERRY - Guy
SABATIER - Daniel CHASSAING - André COURTINE - Lucien VERNET.
2èm Rang : Madeleine REBORD - Maurice CHASSAING - Solange SARRE - Renée LAPAYRE
Suzanne VERNET - Eliane VERNET - Aimé DAUMAS - Suzanne PILLAT -
Hélène REBORD - Christiane VERNET - Thérèse CHADUC - Andrée MAZENCIEUX.
3èm Rang : André DESGEORGES - Michel SIMONET - Michèle CHASSAING - Eliane
PHILIPON - Andrée VIALLARD - Gisèle ALLEZARD -
Josette VERNET - Marie-Noëlle MAZENCIEUX - Régine CHASSAING -
Michèle COURTINE - Marie-Paule LAPAYRE.
4èm Rang : Henri SARRE - Paul VERNET - Lucien COUVERT - Joseph REBORD -
André DESCHEL - Gérard MAYET - René SARRE.





L'immeuble, avant sa démolition.

Parler de l'immeuble PASSEMARD (sis au lieu dit "Les Pétourias") n'est pas chose facile comme n'ont jamais été faciles toutes les transactions entreprises par la commune, à son sujet. Il nous faut immédiatement souligner que sa propriétaire, ayant laissé tomber en ruines cette maison, il a fallu le 17 Avril 1985 que le Maire de Saint Bonnet Le Bourg intervienne (par écrit) pour inciter cette dame PASSEMARD à faire le nécessaire au plus vite afin d'éviter un éventuel accident.

En effet, cette maison se trouvait placée en bordure d'une route passablement fréquentée. Déjà, elle était devenue dangereuse. Peine perdue. Même les offres d'achat de la ruine, par la commune, pour démolition n'ont jamais pu aboutir.

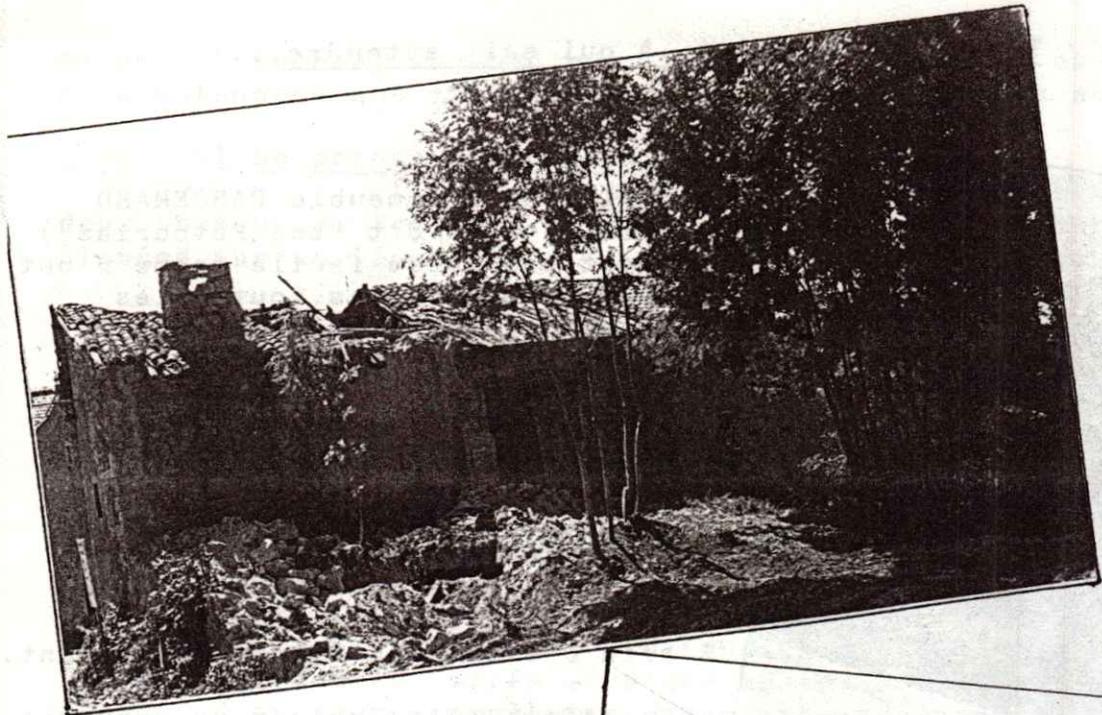
Entre 1985 et 1988, pas moins de 5 lettres et 2 délibérations du conseil municipal n'ont pu venir à bout de l'entêtement et du manque total de compréhension de

la susdite propriétaire. En 1989, après une dernière offre d'achat infructueuse, le nouveau conseil municipal est intervenu directement auprès de Monsieur le juge du tribunal d'instance aux fins de désigner un expert pour évaluation de la situation et surtout pour enlever toute responsabilité à la commune en cas d'accident. Maître GANDRILLE, expert désigné, fit son expertise (aux frais de la commune, bien entendu) le 01 Juin 1989 en présence du Maire de la commune et de Madame PASSEMARD, propriétaire. Mais, même les "recommandations" du rapport d'expertise ne purent persuader notre propriétaire. Une bénéfique vente aux enchères publiques, fin 1989, vint enfin mettre un peu de baume au coeur des élus. Ce problème allait pouvoir se régler.

Le centre national d'étude de crédit de Nantes fit l'acquisition de toutes les propriétés de Madame PASSEMARD à Saint Bonnet Le Bourg. Après quelques courriers, coups de téléphone et délibérations du conseil municipal, la commune s'entendit avec le centre d'étude de Nantes pour l'achat (pour la somme de 4500 F.) de la maison et de la parcelle y attenante. L'acte de vente fut passé devant notaire et le 29 Juin 1991 un nouvel acte de vente, de la commune à Monsieur et Madame Alain TERRY cette fois, fut signé avec pour obligation, à ces derniers, la destruction complète de cette ruine et la clôture sur une bande de 3 mètres de large tout le long de la voie publique.

Voilà résumées, 6 années de tracasseries concernant cet immeuble. Tout est bien qui finit bien. Comme quoi, les problèmes (même mineurs) ne sont pas toujours aussi faciles à régler qu'on veut bien le dire.

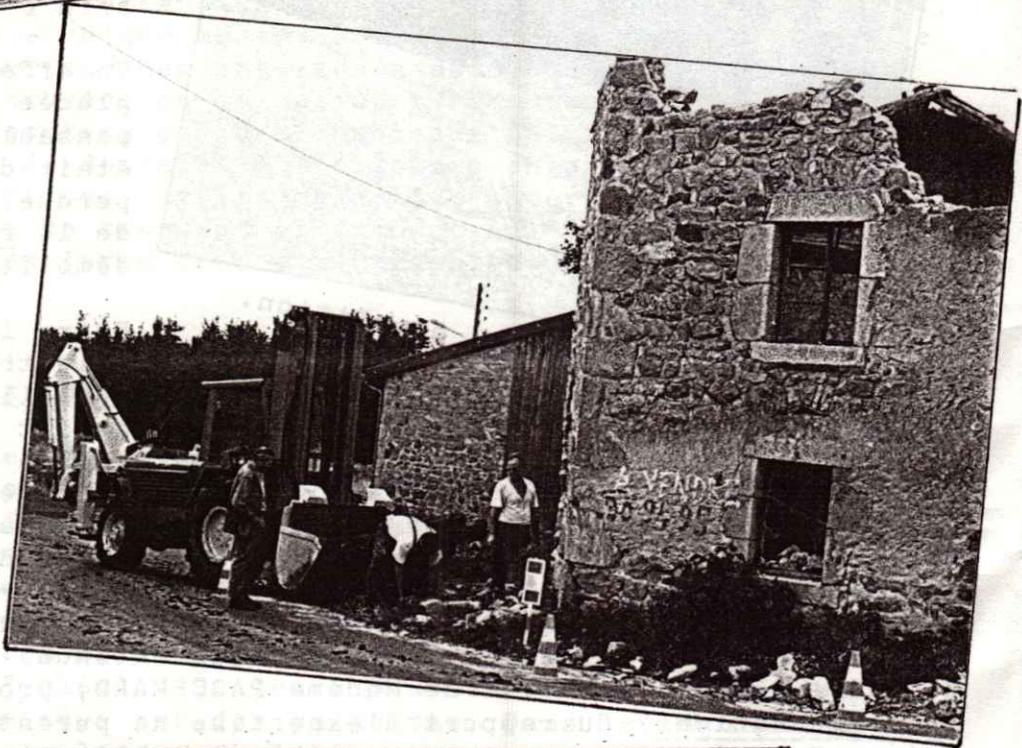
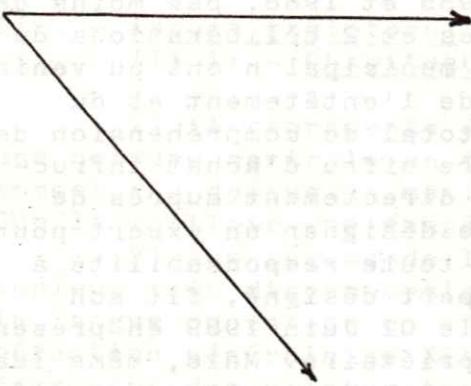
JMR



L'immeuble, en ruines, vu de l'arrière.



Les travaux de démolition débutent.

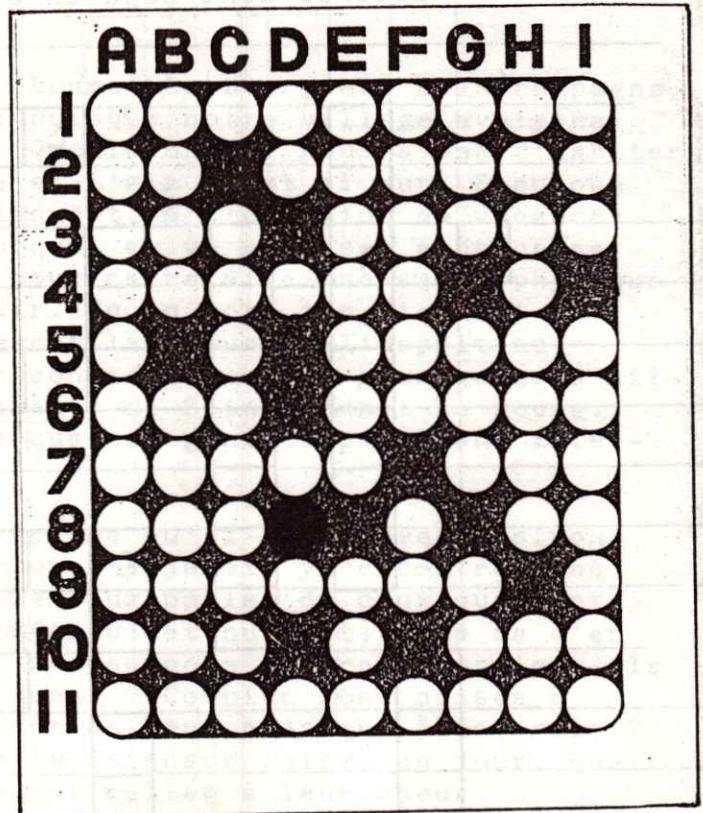


Même "l'engin de démolition" fait le "V" de la Victoire.

Horizontalement :

Mots Croisés N° 26
par JMR

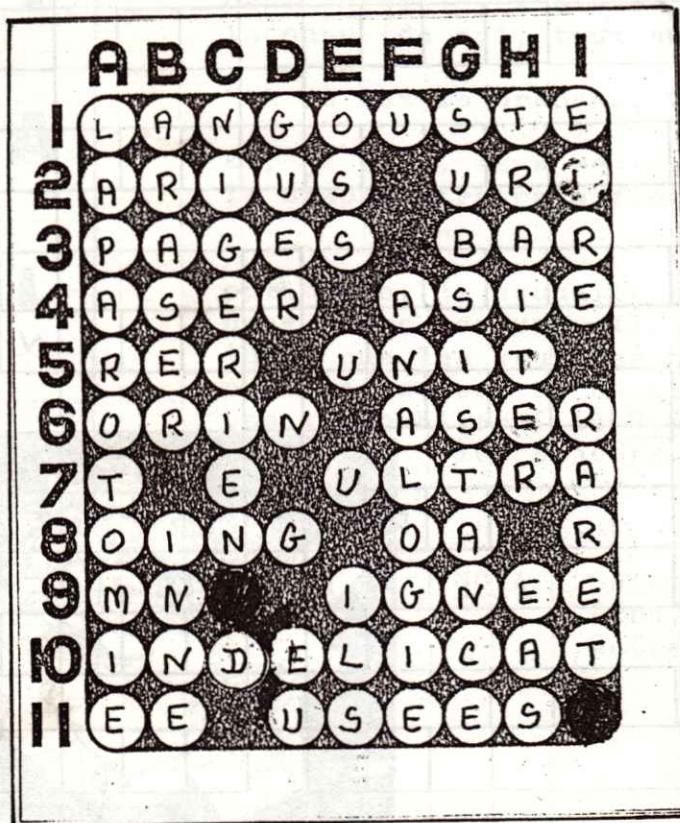
- 1 . - Celui de la vie est sans doute le plus beau.
- 2 . - Divinité d'Egypte - Imprimé.
- 3 . - Celle de Pâques en est une - Habite la botte (Argot).
- 4 . - Une labiacée.
- 5 . - Secoua.
- 6 . - A eu un curé célèbre - Dieu marin.
- 7 . - Utilisée en bijouterie - Même dans le mauvais sens, on peut la traverser.
- 8 . - égal - Pouffé.
- 9 . - Pays d'Europe.
- 10 . - Vallée - Conifère.
- 11 . - Altérés.



Verticalement :

- A . - Jeune.
- B . - Oiseau echassier - N'est plus frais.
- C . - Dignité.
- D . - Deux dans un nota.
- E . - Petit bâtiment navigant en Méditerranée - Ville du Mali.
- F . - Faible débit - Son premier jour est fêré.
- G . - Son - Vieille colère - Mèche rebelle.
- H . - Odeur nauséabonde - Id Est.
- I . - Esprit - Vapoureux.

Réponse aux mots croisés
N° 25.



HISTOIRES

Peu après la guerre, sur la place d'un village, un petit garçon croise Monsieur le curé.

- Bonjour, Monsieur Lemoine.
- Bonjour, mon petit, tu vas bien ? Tu travailles bien à l'école ?
- Oui, Monsieur Lemoine.
- Mais pourquoi m'appelles-tu Monsieur Lemoine ?
- Comment voulez-vous que je vous appelle ?
- Mais, appelle moi mon père, comme tout le monde.
- Mon père ? Ben, c'est ma mère qui va être contente. Elle vous cherche depuis la libération.

Ca se passe à Bruxelles. Il y a un monsieur qui court derrière le tramway en criant :

- Hé ! Hé là ! Hé ! Holà !
- Et alors il y a un passant qui lui dit :
- Ne courez pas comme ça ! Vous n'allez pas le rattraper.
- C'est dommage, parce que je suis le chauffeur.